

DECISION N°DC16/23

AVENANT N°2 AU MARCHE N°19.013-1 relatif à la fourniture, la livraison et la maintenance de conteneurs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective et des pièces détachées correspondantes pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse décide,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande publique et notamment ses articles L2124-3, R2124-1, R2124-2 et L2194-1,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu la décision 46/19, en date du 17 octobre 2019, portant attribution de la procédure 19.013-1 relatif à la fourniture, la livraison et la maintenance de conteneurs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective et des pièces détachées correspondantes pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, à la société ESE France, sise 42 rue Paul Sabatier, 71530 CRISSEY,

Considérant la nécessité pour le SIOM de mettre à disposition des conteneurs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective et des pièces détachées correspondantes sur le territoire du SIOM,

Considérant qu'afin de satisfaire le besoin dans certaines résidences, le SIOM souhaite commander certaines pièces spécifiques qui ne figurent pas dans le Bordereau des prix unitaires initialement prévus au marché.

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'ajouter une ligne au bordereau des prix unitaires concernant la fourniture de grilles métallique anti-rat, non prévus initialement dans le marché.

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'avenant n°2 à la procédure 19.013-1 relatif à la fourniture, la livraison et la maintenance de conteneurs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective et des pièces détachées correspondantes pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, à la société ESE France, 42 rue Paul Sabatier, 71530 CRISSEY,

ARTICLE 2 :

L'objet de l'avenant est de compléter le bordereau des prix unitaires annexé à l'acte d'engagement, qui constitue le catalogue de commande spécifique au SIOM dans le cadre de l'exécution du marché.

Les lignes suivantes sont donc ajoutées à la liste restreinte susmentionnée :

N° de prix	Descriptif	Unité	Prix unitaire en € HT	Prix unitaire en € TTC
6.	Fourniture de pièces diverses			
6.1	Fourniture de grilles métallique anti-rat	Par lot de 10	126,60	139,26

Les autres conditions du marché restent inchangées.

ARTICLE 3 :

Le présent avenant n'empporte pas de conséquences financières en ce qu'il ne modifie, ni à la hausse, ni à la baisse, les montants minimum et maximum du marché.

ARTICLE 4 :

Les crédits relatifs au marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 5 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **28 MARS 2023**

Le Président,

Jean-François VIGIER

Décision : - Transmise en Préfecture par voie dématérialisée le : **29 MARS 2023**
- Affichée le : **29 MARS 2023**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC16_2023
Date de la décision:	2023-03-29 00:00:00+02
Objet:	Avenant n°2 au marché n°19.013-1 relatif à la fourniture, la livraison et la maintenance de conteneurs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective et des pièces détachées correspondantes pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20230329-DC16_2023-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 091-200062321-20230329-DC16_2023-AU-1-1_0.xml	text/xml	1083
<i>nom original:</i> dc 16.pdf	application/pdf	124536
<i>nom de métier:</i> 99_AU-091-200062321-20230329-DC16_2023-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	124536

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	29 mars 2023 à 10h50min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 mars 2023 à 10h55min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 mars 2023 à 10h55min14s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	29 mars 2023 à 11h00min24s	Recu par le MIAT le 2023-03-29